

LA POLLUTION

LA CONTAMINATION DU POISSON DANS
LE LAC SAINTE-CLAIRE

[Traduction]

M. Mac T. McCutcheon (Lambton-Kent): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêches et des Forêts. Vu les choses troublantes que nous avons apprises hier sur la contamination par le mercure de certaines espèces de poissons, notamment le doré dans le lac Sainte-Claire, le ministre peut-il nous dire si de nouveaux tests indiquent une teneur de mercure dangereuse dans les autres espèces de perche, que l'on prend en abondance dans cette région?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Le doré est le seul poisson dans lequel on a découvert jusqu'ici une teneur de mercure qui le rende impropre à la consommation. En tout cas, les autres espèces commerciales importantes, comme la perche, ne sont nullement atteintes par la contamination d'après ce qu'on a pu en juger jusqu'ici.

M. McCutcheon: Je pose une question supplémentaire. Depuis la mise en vigueur hier, de l'interdiction sur la pêche du doré, a-t-on songé à venir en aide aux pêcheurs qui comptaient là-dessus pour assurer leur subsistance? Va-t-on recourir à un programme analogue à celui de Terre-Neuve, par exemple?

L'hon. M. Davis: Oui, nous avons examiné la question de concert avec le ministre des Terres et Forêts de l'Ontario.

M. J. Cullen (Sarnia): Une question supplémentaire pour le ministre des Pêches et des Forêts. L'industrie responsable de cet état de choses a-t-elle reçu l'ordre d'enrayer cette pollution et a-t-elle pris des dispositions à cette fin?

L'hon. M. Davis: La Water Resources Commission de l'Ontario est entrée en communication avec la compagnie propriétaire des deux usines de Sarnia, il y a déjà plusieurs mois, car nous avons déjà entrepris nos études sur la pollution par le mercure et enjoint à la compagnie en question d'entreprendre des opérations d'assainissement dans ces établissements. C'est déjà fait dans l'une des usines, tandis que l'autre est en voie de transformation à l'heure actuelle.

[Plus tard]

LE RECENSEMENT DES USINES EMPLOYANT
DU MERCURE

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire sur l'empoisonnement par le mercure. Je demande au ministre si son ministère

dispose d'une liste de toutes les usines canadiennes qui se servent du mercure dans leurs procédés de fabrication et, partant, pourraient être source de contamination. Si oui, exerce-t-on une surveillance afin de détecter toute contamination?

[Plus tard]

M. Harding: Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur. J'ai posé une question, il y a quelques instants, au ministre des Pêches et des Forêts, mais je ne crois pas qu'il ait compris que la question s'adressait à lui. Puis-je alors la répéter? Son ministère possède-t-il une liste de toutes les fabriques canadiennes qui se servent de mercure dans leurs procédés de fabrication et qui, par là, pourraient être sources de contamination? Son ministère vérifie-t-il, le cas échéant, si elles sont des causes possibles de contamination?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Oui, monsieur l'Orateur. Nous avons dressé une liste de toutes les usines de chlore et d'alcali qui utilisent le mercure et celles-ci ont fait l'objet d'une vérification de la part de nos chercheurs des Pêches ou des gouvernements provinciaux avec qui nous travaillons.

M. Harding: Comme question complémentaire, monsieur l'Orateur, la loi actuelle sur les pêches permet-elle aux services du ministre de s'occuper des polluants déversés dans les cours d'eau ou faut-il modifier la loi; dans ce cas, les modifications seraient-elles présentées au cours de la session actuelle?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député reconnaîtra, je pense, que sa question est irrégulière.

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU
CANADA

LA MESURE CONSTITUTIVE

M. R. N. Thompson (Red Deer): J'aimerais adresser ma question au premier ministre. Dirait-il à la Chambre quand il s'attend de présenter la mesure législative tendant à créer la Société de développement du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): D'ici un mois ou deux, je crois.

M. Thompson: Le premier ministre dirait-il à la Chambre si le gouvernement a pris une décision quant au choix d'une personne compétente, apte à devenir directeur général ou président de la Denison Mines dans l'éventualité où le gouvernement prendrait cette société en main?